

Journals

No. 235B

Tuesday, June 30, 2015

Journaux

N^o 235B

Le mardi 30 juin 2015

Pursuant to Standing Order 28(5), the Speaker caused to be published the following messages:

MESSAGES FROM THE SENATE

Pursuant to Standing Order 32(1.1), a message received from the Senate was deposited with the Clerk of the House earlier today as follows:

— ORDERED: That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed Bill C-377, An Act to amend the Income Tax Act (requirements for labour organizations), without amendment.

ROYAL ASSENT

A message was received informing the Commons that His Excellency the Governor General signified Royal Assent by written declaration to the following Bill:

Bill C-377, An Act to amend the Income Tax Act (requirements for labour organizations) — Chapter No. 41.

Conformément à l'article 28(5) du Règlement, le Président fait paraître les messages suivants :

MESSAGES DU SÉNAT

Conformément à l'article 32(1.1) du Règlement, un message reçu du Sénat est déposé auprès de la Greffière de la Chambre plus tôt aujourd'hui comme suit :

— ORDONNÉ : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté le projet de loi C-377, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (exigences applicables aux organisations ouvrières), sans amendement.

SANCTION ROYALE

Un message est reçu avisant les Communes que Son Excellence le Gouverneur général a octroyé la sanction royale par déclaration écrite au projet de loi suivant :

Projet de loi C-377, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (exigences applicables aux organisations ouvrières) — chapitre n^o 41.